

Sénégal : Programme Energies Durables (P.E.D.)

Projet PMP mil – Pôles Multiservices Paysans (PMP) des producteurs de mil

Intitulé du projet	Programme Energies Durables (P.E.D.) Pôle Multiservices Paysans (PMP) des producteurs de mil pour la fourniture d'un mil de qualité
Commettant/client	Le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Zone du projet	P.E.D. : intégralité du territoire sénégalais Projet susvisé : régions de Kaolack, Kaffrine et Fatick
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)
Durée	01/2017 – 12/2021

Contexte du projet

Entre 2012 et 2018, l'ONG NCBA Clusa a accompagné les producteurs de mil des régions de Kaffrine, Kaolack et Fatick (Sénégal) dans la structuration de leur activité, dans le but d'organiser leurs intérêts et de renforcer leur poids dans l'industrie du mil, secteur clé historique de l'agriculture au Sénégal. L'accompagnement fourni concernait essentiellement l'organisation de la production (gestion des semences et engrais, regroupement des productions), le stockage et la commercialisation des produits auprès des agroindustriels. Ce projet a abouti à la création de 18 Pôles Multiservices Paysans (PMP) indépendants et organisés, regroupant en moyenne 500 membres producteurs, et placés sous l'égide d'une organisation faîtière : le Groupement des Producteurs Agricoles des Pôles Multiservices Paysans (GPAPMP). En 2018, les PMP ont amorcé une phase décisive de leur autonomisation ; la gestion intégrée de la transformation du mil. Grâce à un appui financier extérieur, ils ont pu acquérir des machines productives permettant de réaliser 3 activités essentielles de transformation :

- Le **vibro-tamisage**, qui consiste à nettoyer le mil de ses différentes impuretés
- Le **décorticage**, encore grandement pratiqué au Sénégal malgré le fort apport en nutriment du son
- La **mouture**, qui permet de réduire les grains en farine

Cependant, la plupart des sites des PMP mil ne sont pas raccordés au réseau électrique, et ne bénéficient donc pas de l'énergie nécessaire à ces activités de transformation. C'est dans ce contexte que le GPAPMP a sollicité fin 2019 l'appui du P.E.D. pour solariser 3 sites pilotes parmi les PMP existants : Keur Maba, Dongoro et Godaguene Sorokh. La sélection des sites s'est faite sur des critères aussi bien de performance que d'éloignement au réseau et de structure organisationnelle, pour démontrer la faisabilité économique des projets dans différents contextes.

Les centrales solaires photovoltaïques installées, d'une capacité de 20 kWc, ont été dimensionnées afin d'anticiper le fort potentiel socio-économique des sites retenus, aussi bien en termes d'activités productives que d'électrification des ménages.

L'approche et le modèle organisationnel

Le projet a fait l'objet d'une convention de partenariat liant les différents acteurs du projet : La GIZ a financé les équipements solaires et productifs et fourni son soutien technique, notamment pour le suivi des équipements productifs dans la phase de pilote technique et dans le renforcement de l'installation électrique intérieure pour soutenir ces usages. Les PMP sont bénéficiaires des infrastructures solaires qu'ils exploitent à des fins productives et selon un modèle commercial décidé collaborativement. Le GPAPMP enfin, est responsable du suivi des projets et de la remise de la comptabilité mensuelle, de la vérification des versements sur les comptes séquestres dédiés, ainsi que de la transmission des données économiques au P.E.D. et à l'ANER. Une partie du bénéfice est ainsi reversée au GPAPMP pour l'aider à développer ses activités transverses. Sur chaque site, un poste de gérant a été créé, pour superviser les opérateurs des machines, collecter les paiements et faire l'interface avec le trésorier et le comptable des PMP.

Les activités de transformation ont été séparées comptablement des activités pré-existantes, et doivent ainsi justifier de la rentabilité de l'investissement réalisé. Ainsi, la transformation du mil remplit 2 objectifs majeurs : obtenir un produit fini de meilleure



Photo de gauche :
<L'installation solaire au 1er plan et les infrastructures du PMP de Godaguene au 2nd plan>

Photo de droite :
<Les opératrices/opérateurs des machines de Keur Mbaba pendant la mouture>

INDICATEURS TECHNIICO-ECONOMIQUES PREVISIONNELS



qualité à destination des agro-industriels, principaux clients des sites, et ainsi gagner des parts de marché tout en obtenant un meilleur prix pour leur production ; mais également développer de nouveaux services de transformation à destination des populations locales.

Impacts attendus du projet

D'un point de vue technique, la GIZ espère renforcer la confiance du marché dans le solaire, en démontrant que des équipements de conception locale et non conçus à l'origine pour le PV peuvent tout à fait s'intégrer à une centrale solaire PV, sans affecter son fonctionnement.

Grâce à ce projet ambitieux et à échelle semi-industrielle (les PMP fournissent entre 50 et 1000 tonnes de mil annuel par site aux agroindustries), il est bien évidemment attendu un renforcement des producteurs agricoles, qui forment la colonne vertébrale de l'économie rurale sénégalaise. La diversification des activités des populations productrices de mil vers la transformation doit permettre de relocaliser la valeur ajoutée et le savoir-faire du secteur vers le monde rural. Elle permet également de renforcer l'autonomie alimentaire de ces régions en donnant accès aux ménages à une matière première transformée prête à être cuisinée.

Le renforcement des structures organisationnelles des PMP doit enfin permettre de créer des organisations fortes, capables de défendre leurs intérêts économiques et s'approprier la maîtrise de l'énergie en gérant une infrastructure similaire aux mini-grids. Si

le service électrique s'étend rapidement à de nouvelles activités productives, il sera alors permis un plaidoyer fort au niveau de l'Etat en faveur d'un modèle d'électrification rurale en gestion villageoise, alternatif aux opérateurs privés. L'acquisition d'un congélateur sur fonds propres par les sites de Dongoro et Godaguene, ce dès les premiers mois d'opération, a été un signe encourageant de cette dynamique.

Facteurs clés du passage à l'échelle

La structuration effective des producteurs de mil de 3 régions autour des PMP et l'existence de 18 structures organisées plaide en faveur d'une mise à l'échelle ciblée dans un premier temps sur ce portefeuille de projets.

L'expérience de ces producteurs avec le **secteur financier** (ils bénéficient de prêts garantis par les agroindustriels pour l'achat de semences et d'engrais) sera un atout pour supporter la charge d'un crédit en engageant le secteur financier. Les **agroindustriels**, qui dépendent largement de cet apport en matière première, pourraient avoir intérêt à accompagner l'accès de leurs fournisseurs à l'électricité pour s'assurer une marchandise de meilleure qualité. **L'Etat** enfin, devrait saisir cette opportunité, qui lui permet de répondre à plusieurs objectifs : celui du développement rural, mais également celui de l'accès universel à l'électricité à travers des projets capables de gérer des usages productifs générateurs de revenus, et qui font ainsi baisser le coût déjà très élevé de l'électricité dans les zones éloignées du réseau.

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115

Auteur Jules Jagot, Ezgi Başar
Mise en page GIZ
Situation Avril 2020

En coopération avec Ministère du Pétrole et des Energies (MEP)

Mandaté par Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)

Adresses postales des deux sièges du BMZ

BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Allemagne T : +49 (0)228 99 535-0	BMZ Berlin 10963 Berlin Allemagne T : +49 (0)30 18 535-0
--	---

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

Partenaires

